



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

PA 2011: du référendum à l'initiative

Pour une autre politique agricole en Suisse et en Europe

La moins que l'on puisse c'est que le comité référendaire contre PA 2011 a réussi à obliger les différentes organisations agricoles à sortir du bois sur la question de politique agricole 2011. Le constat est sans appel: la plupart ne semblent pas vouloir la remettre en question et se satisfont de ce qui va être adopté à Berne.

Uniterre s'est toujours prononcé en faveur d'une autre politique agricole, construite sur le concept fondamental de la souveraineté alimentaire. A ce titre, l'argumentaire du comité référendaire est intéressant. Même s'il n'en reprend pas complètement le contenu, il en pose certains jalons (droit pour un pays - ou groupe de pays - de se protéger contre le dumping, économique, social et environnemental, et primauté des droits humains sur ceux du marché, par exemple). Ces raisons font que le comité d'Uniterre a choisi d'appuyer le comité référendaire en publiant dans le journal l'argumentaire complet ainsi que la feuille de signatures. Uniterre n'engagera pas d'autres moyens humains ou financiers pour cette action.

Par contre, Uniterre se positionne clairement en faveur d'une initiative pour une agriculture suisse basée sur le concept de la souveraineté alimentaire. Le syndicat souhaite créer un comité de réflexion sur le sujet. Celui-ci pourrait regrouper des membres d'organisations paysannes, d'ONG, de consommateurs ainsi que des politiciens. Afin que ces derniers puissent se démarquer sur le sujet, Uniterre profite des élections de cet automne pour lancer le «Pacte agricole». Ce document invite les prétendants de chaque canton aux Chambres fédérales à se positionner sur les visions d'Uniterre en matière de politique agricole. Le document publié dans ce numéro a déjà été transmis aux secrétariats des fractions cantonales. Afin de lancer le débat et de répondre aux questions des futurs



Une société riche en diversité alimentaire et une société qui compte de nombreux paysans!

signataires, les sections cantonales d'Uniterre organisent des séances d'information. A ce jour, une date unique a été fixée dans le canton de Fribourg. D'autres devraient suivre dans ces prochaines semaines. Par cette action, le syndicat souhaite connaître et surtout accompagner les élus qui défendent réellement les intérêts des paysans suisses, européens et d'ailleurs dans le monde. En effet, la souveraineté alimentaire fait toujours plus débat à l'étranger. En Europe, par exemple, d'importantes organisations membres de la plateforme lait EMB (European Milk Board) soutiennent également ces visions. Plus loin de chez nous, plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine l'ont inscrite dans leur lois agricoles.

Parmi les points principaux du concept de souveraineté alimentaire, il en est un qui concerne la gestion, le maintien et le développement de la biodiversité agricole

par le monde paysan. Celui-ci doit donc avoir les moyens de protéger et de développer ses semences. Il doit également pouvoir les mettre à disposition de ceux qui veulent les cultiver ou les multiplier. Or, aujourd'hui, le patrimoine alimentaire de la planète est de plus en plus «privatisé». Par les brevets et le développement des plantes génétiquement modifiées, les paysans sont littéralement dépossédés d'un bien qu'ils ont eux-mêmes constitué depuis des siècles. Consciente de cette réalité, divers mouvements citoyens, des scientifiques et plusieurs organisations paysannes se sont retrouvés à Gatersleben en Allemagne pour participer à la rencontre européenne sur les semences. Plusieurs membres d'Uniterre et de Pro Specie Rara se sont rendus sur place et rapportent leurs témoignages.

Uniterre



Marché laitier

PSL et lettre à l'OFAG

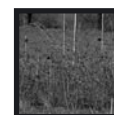
Page 2 et 3



Politique agricole

Pacte et référendum

Pages 4, 5 et 7



Semences et OGM

Action en Allemagne

Page 6

Nouvelle stratégie de la FPSL pour l'horizon 2015, quelques interrogations...

Le 4 juillet, la FPSL publiait sa stratégie de développement pour le marché suisse du lait. Elle veut regrouper le lait de centrale, augmenter de 10% les quantités produites, augmenter les ventes en Suisse et à l'étranger, augmenter les paiements directs par vache et réduire - encore ! - les coûts de production. Tout ceci dans le but louable d'améliorer le revenu du travail des producteurs.

Depuis toujours, Uniterre est favorable au regroupement de l'offre pour être fort sur les marchés. Le syndicat salue donc l'initiative du pool mais reste songeur quant'aux autres axes de la stratégie.

Enfin des bonnes nouvelles! Parmi celles-ci, citons tout d'abord la volonté affichée de réunir les principales organisations de producteurs dans un pool de vente du lait industriel. Uniterre se réjouit et appuie ce choix stratégique réaliste qui mérite à notre avis un fort soutien. Le regroupement de l'offre est effectivement la seule manière de faire face aux quelques acteurs de l'industrie qui, il est vrai, sont très bien organisés. A nous, producteurs, donc d'en faire autant! Et se projet va dans ce sens! Aujourd'hui, le morcellement des producteurs et de leurs organisations est une faiblesse que les transformateurs utilisent pour pousser le prix systématiquement à la baisse.

Ce regroupement de l'offre permet également de maintenir une solidarité,

10% des quantités livrées, une baisse des coûts de production de 15%, et de viser parallèlement un prix de base identique à celui de l'UE plus un supplément de 10% pour le «swissness», ou autrement dit pour la qualité suisse.

Bénéfices à l'export neutralisés par l'import

Il sera sans doute très difficile d'augmenter sensiblement la consommation indigène de produits laitiers. De même, les bénéfices réalisables sur les marchés d'exportation courent un certain risque d'être neutralisés par l'augmentation des importations annoncées. D'autre part, on peut se demander quel effet sur le revenu va avoir une augmentation de 10% alors que les contingents de production

des baisses de prix !

Prix européen + 10% pour le «swissness»,...oui, mais

Le fait d'avancer l'alignement sur les prix européens et d'y rajouter le «swissness» pourrait créer des surprises. En effet, en Belgique par exemple du lait est vendu à 43 cts € (68,8 cts CH plus 10% = 75.8 cts CH) sur le marché « spot » et que même les syndicats officiels allemands pourtant toujours hostiles aux revendications de prix des producteurs du BDM (organisation de base regroupant plus de 50% du lait allemand) concèdent que le prix devra monter à 35 cts € (56 cts CH plus 10% = 61.6 cts CH) cette année. Sans oublier nos collègues européens de EMB qui revendiquent un prix minimal de 40cts €. Un prix qui devra sans doute être revu à la hausse étant donné la forte augmentation des coûts de production.

A voir les chiffres de nos voisins européens l'augmentation du prix du lait en Suisse est donc pour bientôt ! Mais d'où sortent ces 10% de supplément pour la qualité suisse ? Ce chiffre est totalement arbitraire, pourquoi serait-il de 10% et non pas de 20%...ou de 5% ? C'est l'OFAG qui distille ces chiffres que PSL reprend.

En examinant ces propositions stratégiques il apparaît que la FPSL prête une oreille très attentive aux milieux politiques et économiques. Nous espérons et nous attendons de la FPSL qu'elle se rappelle que son premier mandat est celui d'être à l'écoute des producteurs et d'en être le porte-parole.

Pour une augmentation du revenu par le prix du lait

A Uniterre, le bon sens nous dit que le moyen le plus sûr et le plus direct pour augmenter le revenu des producteurs consiste à relever enfin le prix du lait. Pour cela, il faut que les producteurs s'en donnent les moyens. Raison pour laquelle Uniterre invite tous les producteurs de lait de Suisse à rejoindre les 80'000 producteurs de la plateforme européenne du lait (EMB). A cette fin, nous organisons des conférences décentralisées dans toutes la Suisse romande, et notamment sur Fribourg le mois prochain!

En Europe le prix est à la hausse alors qu'en Suisse on continue à nous parler de baisse du prix. Est-ce que le volet « économique » de ces propositions stratégiques pourra-t-il aboutir à une amélioration substantielle du revenu des producteurs? Qui ose y croire ?

Rudi Berli



Regrouper l'offre de lait est important pour l'avenir de la production

à travers les soutiens, entre les différents créneaux de transformation et de valorisation. Les craintes de certains face aux risques d'une éventuelle perte d'autonomie d'action ou d'intérêts personnels devront être vaincues. C'est à ce prix que l'objectif de regroupement sera réalisé.

Stratégie 2015, plus de travail et plus de paiements directs

Les autres volets moins organisationnels de l'orientation stratégique soulèvent de nombreuses questions. L'objectif annoncé par la FPSL consiste à obtenir à une augmentation de rémunération horaire du producteur par une augmentation de

individuels ont augmentés de 30 – 40% durant ces dernières années, sans effet positif notable sur les revenus.

Quant aux 15% de baisse de coût de production, il est pour le moins surprenant d'avancer de tels chiffres sans prendre en compte les frais d'investissement et de se baser uniquement sur le potentiel d'économies d'échelle. Ceci d'autant plus que tous les facteurs de production en Suisse comme en Europe sont marqués par une nette tendance à la hausse. Par ailleurs, il est une fois de plus stupéfiant que la branche elle-même lance de telles chiffres dans la presse comme autant d'armes fournies à nos partenaires commerciaux pour justifier

Agenda Uniterre

Séances présentation des activités de l' European Milk Board et de la commission Uniterre «Par lite de lait, 1 Fr pour le paysan»

Section Fribourg

Le mardi 4 septembre, Ursy
Restaurant La Pinte à 20h00

Le jeudi 13 septembre, Riaz
Restaurant La Croix-Blanche à 20h00

Le mardi 18 septembre, Belfaux
L'Auberge du Mouton à 20h00

Le mardi 9 octobre, Düdingen
Hotel Bahnhof, Bahnhofplatz 2, à 20h00 (en allemand)

Section Neuchâtel

Le mardi 11 septembre, Malvilliers
Restaurant Le Relais de la Croisée, à 19h30

Pacte agricole (séance d'information destinée aux candidats aux élections de cet automne)

Section Fribourg

Le jeudi 6 septembre, Neyruz (FR)
Restaurant L'Aigle Noir

MARCHÉ LAITIER

Uniterre et BIG-M: lettre commune à l'OFAG

En partenariat avec l'organisation BIG-M, Uniterre a écrit cette lettre. Nous demandons à l'OFAG plus de transparence sur l'attribution des quantités supplémentaires de lait. Uniterre vous tiendra bien entendu informé des réponses.

A l'intention de l'Office fédéral de l'agriculture,

Monsieur le Directeur,

Les producteurs suisses de lait se retrouvent aujourd'hui dans la période de transition de la suppression du contingent laitier de droit public. La question des quantités supplémentaires est actuellement au cœur du débat. Les règles pour la procédure d'autorisation des quantités supplémentaires ont de toute évidence été modifiées par l'OFAG et ne correspondent plus aujourd'hui à ce que le parlement avait décidé en son temps.

- Ainsi on peut offrir des quantités supplémentaires avec la promesse de transformer celles-ci à partir de 2009 automatiquement en droits de livraison pour les producteurs.

- Des quantités supplémentaires peuvent également être accordées pour le marché indigène afin d'y défendre des parts de marché.

Cette pratique équivaut à une mise en concurrence directe de la production indigène avec des offres de dumping par des truchements financiers transversaux. Une telle politique est absurde, car elle détruit la plus value de toute la filière, depuis les producteurs jusqu'aux vendeurs de ces produits. De telles pratiques n'ont jamais reçu l'aval du parlement !

Pour cette raison nous vous adressons les questions suivantes :

- Est-ce que l'OFAG dispose d'un tableau détaillé de toutes les demandes de quantités supplémentaires ayant été autorisées (quantité, organisation, utilisation)?

- Est-ce que l'OFAG dispose d'un tableau identique pour les demandes de quantités supplémentaires rejetées ?

- Sur quelle base légale (ordonnance, etc) l'OFAG a-t-elle modifié les conditions d'autorisation des quantités supplémentaires dans un sens différent des conditions telles qu'elles ont été communiquées initialement ?

- Est-ce qu'il n'y a pas une contradiction avec l'ordonnance initiale de sortie du contingentement si certaines organisations modifient leur règlement de pénalités pendant l'année laitière ?

Nous attendons une réponse détaillée de votre part et vous adressons nos salutations cordiales.

Werner Locher Co-président BIG-M & Pierre-André Tombez, Président Uniterre

Abonnement découverte pour les lecteurs d'Uniterre!



www.larevedurable.com Tél : + 41 (0)26 321 37 11

Je profite de l'offre valable jusqu'au 30 septembre 2007 et souhaite recevoir six numéros pour le prix de cinq! Je paie **CHF 67.-** au lieu de CHF 80.- pour recevoir **LaRevueDurable** tous les deux mois pendant une année

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité / Pays

Date et signature

LaRevueDurable
savoirs • sociétés • écologie

Renvoyer ou faxer (+ 41 (0)26 321 37 12) à :
CERIN Sàrl, rue de Lausanne 23, 1700 Fribourg, Suisse

PACTE AGRICOLE

Pour une agriculture basée sur la souveraineté alimentaire

Comme déjà annoncé dans nos précédentes éditions, nous faisons paraître ci-joint le document complet qui a été transmis aux candidat-e-s aux élections fédérales de cet automne. Il est constitué d'une lettre d'explication et du pacte lui-même. Parlez-en autour de vous si vous connaissez des candidats.

Aux candidat-e-s au Conseil National
Aux candidat-e-s au Conseil des Etats

Juillet 2007

Madame la candidate, Monsieur le candidat,

Uniterre est un syndicat paysan fondé en 1951. Essentiellement basé en Suisse romande, ses activités n'en ont pas moins une dimension nationale. Dès ses débuts, Uniterre a toujours travaillé sur deux axes qui lui paraissent essentiels et indissociables: le premier est l'axe politique avec l'administration et les instances politiques comme interlocuteurs de base. Le second est commercial; les acheteurs sont alors les principaux partenaires de négociation.

Par ailleurs, Uniterre développe des alliances ponctuelles ou durables avec d'autres secteurs de la société en Suisse ou sur le plan international.

En Suisse, Uniterre est en dialogue constant avec les organisations de consommateurs, de défense de l'environnement, les syndicats, les organisations non gouvernementales, les mouvements sociaux et les milieux économiques. Ce travail constructif lui a permis d'obtenir une reconnaissance dans ces différents milieux, de faire évoluer les points de vue de part et d'autre et de se forger des visions cohérentes.

Membre fondateur de la Coordination paysanne européenne en 1986, Uniterre est devenu, par ce biais, membre du mouvement paysan international «La Via Campesina» dès le début des années nonante. Nous avons développé des visions communes sur le plan européen qui se concrétisent ensuite sur le plan national. Ces visions sont basées sur des valeurs telles que la solidarité, la justice sociale, l'égalité des droits entre hommes et femmes, l'utilisation durable des ressources naturelles, la santé des producteurs et des consommateurs et la diversité régionale des produits et des agricultures. Ensemble, nous aspirons à des politiques agricoles basées sur la souveraineté alimentaire, définies par les citoyens et non par des instances internationales. Les politiques actuelles posent des problèmes de taille tant sur le plan économique, social ou environ-

nemental. C'est pourquoi nous voulons mettre en place des politiques agricoles qui changent de priorités:

L'emploi agricole et rural doit être

courtes de commercialisation plutôt que le transport (importation/exportation) sur de longues distances de produits est une nécessité. De ces grands principes découle la vision d'Uniterre qui a été



La Via Campesina devant l'immeuble de l'OMC en juillet 2006.

une priorité et les personnes actives dans le secteur – paysan-ne-s ou travailleurs agricoles - doivent pouvoir retirer un revenu juste de cette activité. Les familles paysannes doivent vivre d'abord de la vente de leurs produits ; et pour que les prix agricoles reflètent la valeur réelle des produits, deux conditions sont nécessaires: la production doit être maîtrisée et toute forme de dumping à l'exportation doit être interdite, en échange de quoi, le droit de se protéger d'importations à bas prix doit être reconnu et appliqué.

Notre participation active à la nouvelle plateforme européenne du lait (European Milk Board), qui revendique une gestion des quantités par les paysans et un prix rémunérateur pour le lait est une illustration de notre volonté de gérer tant les quantités que les prix sur le plan national comme continental. L'installation des jeunes doit être encouragée. Nous nous devons de maintenir un monde rural vivant dans toutes les régions. L'accès à la terre, aux semences et aux crédits doit devenir un droit et l'utilisation de la terre doit être consacrée en priorité à la production alimentaire. La biodiversité doit être sauvegardée et le brevetage du vivant comme les OGM interdits. Encourager les filières

subdivisée en quatre rubriques (voir pages suivantes).

Uniterre souhaite depuis toujours que l'agriculture ne soit pas que l'affaire des paysan-ne-s, mais soit au cœur des enjeux de notre société. L'agriculture doit pouvoir répondre aux attentes de la société, mais aussi vivre de ses activités et non survivre. En tant que candidat-

e-s aux élections fédérales d'octobre 2007, vous allez être sollicité-e-s sur différents thèmes. L'agriculture, son rôle et sa place dans la société, comme la politique-cadre y liée, ne vous laissent probablement pas indifférent-e-s.

Nous avons développé un pacte que nous souhaitons vous présenter. Celui-ci est basé sur notre vision de l'agriculture et pour chacun des quatre chapitres, nous suggérons un certain nombre d'actions concrètes dont la liste n'est pas exhaustive.

Ce pacte vous est-il proche ? Y adhérez-vous ? Si oui, nous vous proposons de signer le pacte : «pour une agriculture citoyenne basée sur la souveraineté alimentaire» d'ici au 21 septembre.

Chaque section organise dès la rentrée, une rencontre avec les candidat-e-s souhaitant plus d'informations sur cette démarche. Nous vous encourageons à participer à l'assemblée cantonale vous concernant.

Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous portez à notre courrier et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

D'ici là, nous vous adressons, Madame la candidate, Monsieur le candidat, nos meilleures salutations.

Le Président de section d'Uniterre



Maintenir des agricultures, c'est un gage du maintien du patrimoine.

PACTE AGRICOLE

Le pacte «Pour une agriculture basée sur la souveraineté alimentaire»

Le Pacte « Pour une agriculture citoyenne basée sur la souveraineté alimentaire » est construit sur quatre piliers. Ils constituent les bases de travail et de revendication d'Uniterre. Chaque thème est accompagné de propositions concrètes que les élus signataires s'engagent à soutenir.

1er pilier: production

Uniterre soutient une agriculture de proximité contractuelle. Les éléments

- D'octroyer un mandat de gestion des quantités aux producteurs pour les différentes filières de production.
- D'encourager les initiatives paysannes tendant à obtenir un prix rémunérateur à l'exemple du mouvement « par litre de lait; 1 Fr. pour le paysan ».
- De soutenir les initiatives, à l'image de l'agriculture contractuelle de proximité, permettant la valorisation de filières courtes durables (production, transformation et commercialisation), génératrices d'emplois correctement

futures.

Pour ce faire, nous demandons entre autres:

- D'interdire l'importation ou d'imposer des taxes permettant de prendre en compte les externalités négatives de produits ne respectant pas les normes suisses (sociales, environnementales et de protection des animaux) ainsi que ceux ayant parcourus de trop longues distances.
- De soutenir les initiatives visant à interdire le brevetage du vivant (semences, plantes, animaux de rente, ...)- Les semences et autres ressources naturelles doivent rester dans le domaine public.
- D'encourager la recherche publique seule à même de garantir une certaine indépendance.
- De reconnaître la diversité des types d'exploitation et renoncer à privilégier un type plutôt qu'un autre par le biais de mesures législatives (droit foncier rural, paiement direct, reconnaissance des entreprises agricoles etc.).

3ème pilier : solidarité

Uniterre soutient fermement le concept de la souveraineté alimentaire, seul à même de garantir l'accès à une alimentation saine pour tous et un développement durable dans chaque pays.

La libéralisation des échanges agricoles précipite les familles paysannes du monde entier dans la misère au profit de quelques multinationales de l'agro-alimentaire. Nous demandons que l'OMC soit chapeauté par une organisation telle que l'ONU. A l'instar des 130 organisations paysannes qui ont adhéré à Via Campesina, nous refusons une libéralisation sans limite en agriculture, destructrice des hommes et de l'environnement.

Pour ce faire, nous demandons entre autres:

- Le droit de se protéger des importations à bas prix par le biais de taxes à la frontière et donc de renoncer à la baisse constante des protections à la frontière. Il est également nécessaire de pratiquer un contrôle beaucoup plus systématique des importations.
- De garantir une information optimale aux consommateurs sur les conditions de production, de transformation et de commercialisation. Etiquetage adéquat, déclaration positive, etc.
- De mettre en place un organisme de répression des fraudes.

4ème pilier: emplois et qualité de vie

Uniterre est pour une augmentation du nombre de paysans et de paysannes. Le monde a besoin de tous ses paysans. Nous souhaitons une société durable et pour atteindre cet objectif, il faut permettre le maintien et l'installation de nombreux paysans. Plus de paysans signifie une meilleure qualité de vie. L'agriculture doit pouvoir fournir des emplois et garantir les droits sociaux. Pour maintenir des campagnes vivantes, nous devons favoriser la création d'activités nouvelles et encourager les emplois dans l'agriculture et dans les secteurs para-agricoles.

Pour ce faire, nous demandons entre autres:

- De soutenir, par la mise en place de crédits, l'aide à l'installation plutôt que l'aide au départ.
- D'encourager les filières agro-alimentaires et les projets de développement rural intégrés, générateurs d'emplois.
- De trouver des solutions pour faciliter la transmissibilité des exploitations agricoles. L'industrialisation d'un pan de l'agriculture, qui voit l'émergence de très grandes structures d'exploitation à fort capital, rend la transmissibilité de l'entreprise à la génération suivante ou à un collègue très aléatoire. En Europe, cette problématique préoccupe de nombreux producteurs; ne tombons donc pas dans le même travers. Cet aspect doit être mieux pris en compte dans la législation.

Je, sous-signé-e, candidat-e aux élections fédérales de 2007, souscris au pacte «pour une agriculture basée sur la souveraineté alimentaire» basé sur les visions ci-dessus. Par cet acte je m'engage à suivre de près ce dossier pendant la législature et à me référer à ces visions lors de toute prise de position. Uniterre s'engage pour sa part à vous renseigner sur différents objets pendant la législature.

**Séance d'information
pour les candidat-e-s
fribourgeois-es**

**Le jeudi 6 septembre à
19h00 au Restaurant Aigle
Noir à Neyruz (FR)**



tels que : la qualité, la quantité, le calendrier, le prix et les acomptes doivent être définis dans toutes les négociations commerciales.

La fonction première de l'agriculture est de nourrir la population. Ce rôle doit à la fois répondre aux attentes légitimes de la société et assurer un revenu juste aux paysans. C'est pourquoi nous avons la volonté de privilégier la qualité plutôt que la quantité et d'améliorer les conditions de travail dans le secteur agricole. Depuis bientôt dix ans, concernant le lait par exemple, Uniterre prône une gestion globale des quantités au niveau national, afin de maintenir les prix. Pour ce faire, nous demandons entre autres:

- De renforcer la position des producteurs sur le marché leur permettant ainsi une meilleure négociation ; par ex. en renforçant leur place dans les interprofessions.
- De mettre en place des conditions-cadres permettant une meilleure répartition des marges au sein de la filière agro-alimentaire.

rémunéré et respectueuses des ressources naturelles. Pour cela, Uniterre et favorable à l'octroi de crédits spécifiques, afin d'éviter que ce type d'initiatives soit marginalisé par les choix de politique agricole.

- De soutenir la mise en place d'une convention collective de travail ou un contrat type national pour les travailleurs agricoles.

2ème pilier: responsabilité

Uniterre s'oppose aux OGM, aux hormones dans la production animale, au brevetage du vivant et soutient une agriculture paysanne à dimension humaine.

Une agriculture durable, multifonctionnelle et proche de la population est indispensable. L'agriculture industrielle fait peser de lourdes menaces sur l'environnement et la santé publique. Les paysans suisses ont la volonté de produire une alimentation saine et de qualité. Nous souhaitons une agriculture qui préserve les ressources naturelles et le savoir-faire pour les générations

Banque de semences: rencontre européenne à Gatersleben en Allemagne

Un grand nombre d'organisations paysannes et civiques ont participé à la mobilisation contre le G8 par des actions concrètes dans le domaine de l'agriculture. Le 21 mai, veille de la journée internationale de la biodiversité, plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans le petit village de Gatersleben contre la contamination de la banque de gènes «IPK» de Gatersleben (Institut für Pflanzengenetik und Kulturpflanzenforschung) par des OGM. La collection de semences dans ce conservatoire est une des plus importantes du monde. Juste à côté de cet institut un «Bio-Park» a été créé, un pool d'entreprises biotechnologiques privées, auquel des trusts chimiques ou céréaliers, tel que Bayer ou BASF sont associés. Ces entreprises qui bénéficient d'une participation de l'IPK mènent sur les terres de l'institut des essais en plein champ avec des OGM et risquent ainsi de contaminer la collection entière de la banque de semences, qui doit renouveler régulièrement les variétés conservées. Désormais la banque de semences ne garantit plus que les échantillons qu'elle délivre soient exempts d'OGM. Il est difficile de faire comprendre au grand public que le travail traditionnel de cet institut très prestigieux est en train d'être détruit. La manifestation avait pour but de dénoncer cette dérive d'une institution publique. Un important attroupement de policiers a protégé pourtant les cultures OGM des entreprises privées. Des intervenants d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine ont évoqué des situations semblables dans leur pays, soit le démantèlement des acquis et du savoir-faire paysan, qui a produit au cours des siècles des centaines de milliers de variétés de semences de plantes cultivables.

Libérons la biodiversité

L'action s'inscrivait parfaitement dans le cadre de la rencontre européenne sur les semences qui, cette année, s'intitulait: «Libérons la biodiversité. Pour une conservation vivante dans les jardins et les fermes», avec comme point d'orgue, la conservation des semences et la problématique des contaminations par les palantes génétiquement modifiées.

Parmi les 100 personnes participantes au congrès, la Suisse était représentée par Irène Anex de la coopérative Le Jardin des Charrotons à Genève (voir journal Uniterre mai 2007), par Longo

Maï et par Pro Specie Rara.

Irène Anex en revient avec passablement de questions et explique que les solutions à apporter aux problèmes posés par les risques de contamination d'OGM ne sont pas évidentes. Néanmoins l'ensemble des personnes présentes étaient d'accord quant à l'analyse des limites des conservatoires.

Vers des semences «gelées»

C'est un fait, les petits conservatoires de semences ont de moins en moins de moyens financiers et n'ont pas de stratégie commune pour éviter d'éventuelles contaminations par les OGM. Cette situation précaire les pousse à s'éloigner de leurs buts premiers - la sauvegarde et la mise à disposition de semences - et à collaborer avec des entreprises privées, friandes de capter le vivant. Dans bien des cas, celles-ci multiplient leurs semences en milieu confiné et contrôlé (serres, cellules,...) plutôt que sur des exploitations agricoles. Les plantes ne sont donc plus soumises aux conditions du «milieu» de la production (machines, conditions atmosphériques, sols, etc) et ne sont donc plus contraintes de s'y adapter. D'un point de vue agronomique, ce type de multiplication en fait des semences qualifiées de «mortes», c'est-à-dire avec des caractéristiques phénotypiques qui n'évoluent plus, ou en tout cas plus dans le sens d'une utilisation agricole (semences gelées).

Place aux grandes firmes semencières

La plupart des institutions en Europe qui entretiennent les banques de semences - donc de gènes - ont été financées par des deniers publics. On peut donc légitimement attendre d'elles qu'elles mettent à disposition leurs semences et leurs connaissances aux producteurs et aux chercheurs. Or, cela est de moins en moins le cas aujourd'hui. De plus en plus de programmes de recherche et de sélection variétale destinés à l'alimentation ou non sont financés totalement ou en partie par le secteur privé. Par ce biais, ce dernier s'immisce dans ce secteur, acquiert savoirs et compétences et pourrait, à coups de brevets, s'emparer du contenu génétique des semences (déjà le cas avec les plantes génétiquement modifiées). Dans un tel cas de figure, plus que l'agriculture, c'est la société

entière qui perdrait le contrôle de son alimentation et surtout de sa diversité alimentaire.

Sortir les graines des conservatoires

Irène Anex, comme la majorité des participants à cette rencontre est motivée à l'idée de sortir les graines des conservatoires et de développer de nouveaux réseaux régionaux. Pour ce faire, les moyens à mettre en œuvre ne sont pas encore très clairs à ses yeux. Néanmoins elle souhaite, si cela pouvait être légalement possible, transformer la conservation en un processus plus dynamique et local. Cette idée irait à l'opposé du projet européen de faire un grand conservatoire unique dans le nord de l'Europe (au Spitzberg) pour y confiner l'essentiel des collections européennes.

«L'idée serait de former des petits groupes qui développeraient des activités régionales de conservation et que, parallèlement, un réseau se forme au plan national ou international» explique Irène. «La souveraineté alimentaire et culturelle prend ici son sens. L'évolution des semences doit pouvoir se faire au niveau de la région. Si je sème aux Charrotons (Genève) une semence provenant du Sud de la France, après plusieurs remises en culture successives, cette semence s'adaptera et évoluera. Actuellement, tout ce processus est figé et c'est dramatique pour la biodiversité et pour les consommateurs», estime Irène.

Témoignage des 5 continents

Bien que la rencontre était européenne, les cinq continents étaient présents. Les réalités présentent des similarités frappantes: partout les paysans sont poussés à abandonner leurs semences et perdent leurs droits à se les échanger. Le processus est plus ou moins avancé suivant les régions, mais la tendance est uniforme et violente. «La solidarité Nord-Sud est importante» explique un participant malien, «nous devons tout mettre en œuvre pour éviter à d'autres pays de tomber dans le même panneau. La diversité semencière doit rester propriété de la société et c'est le rôle des paysans de la faire fructifier». La solidarité Sud-Nord aussi est importante. Une participante chilienne raconte que chez elle, les tubercules de patates dé-

veloppées par la famille sont transmis, lors du mariage, de mère en fille, avec conseils personnalisés de production en sus. Cette exemple illustre à quel point le paysan occidental a abandonné ce rôle fondamental qui était le sien, à savoir le développement de ses variétés adaptées à sa situation de production.

Les témoignages, nombreux, ont souligné des aspects que nous connaissons déjà. Un irakien a témoigné, par exemple, du bombardement du conservatoire de son pays par l'armée nord-américaine, puis comment, lors de la fameuse phase de reconstruction, les entreprises américaines ont envahi le marché avec leurs variétés

Mais il y a aussi eu des témoignages positifs et constructifs. Par exemple, un groupe de scientifiques a recensé plus de 17'000 variétés de blé rien qu'en Iran. Les paysans boulangers de France ont déclaré qu'ils étaient en train de constituer leurs propres variétés de céréales, afin qu'elles répondent aux mieux à leurs critères de panification.

Pour Irène, la motivation est grande. Fera-t-elle partie de la prochaine rencontre? «Oui, bien sûr. Mais de manière plus organisée», espère-t-elle. Elle est acquise à l'idée que produire des semences, pas nécessairement toutes, mais quelques-unes, devrait faire partie du travail de tout agriculteur. Cela lui permettrait de mieux connaître ses variétés, de reprendre possession d'un domaine qui lui échappe largement aujourd'hui en Europe et cela rendrait possible, du même coup, le développement de semences régionales.

Propos recueillis par Charlotte Wirz et Nicolas Bezençon

InterLock
Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA - CP 48 - 1627 VAULRUZ

☎ **026 913 79 84**

✉ swiss@animat.ca www.animat.ca

REFERENDUM PA 2011

Argumentaire du référendum contre PA 2011

Les organisations agricoles se sont prononcées unanimement contre le référendum, Or, aucune, sauf BioSuisse, n'a publié l'argumentaire complet. Afin de jouer la transparence, le comité d'Uniterre a décidé de le publier intégralement. Uniterre s'est toujours prononcé contre la direction que prenait PA 2011 et revendique une politique agricole basée sur le concept de la souveraineté alimentaire. Si ce référendum devait aboutir, il pourrait en poser quelques jalons...

Il faut lancer le référendum contre la politique agricole 2011!

Depuis 1993, l'agriculture suisse est entraînée dans une spirale de réformes successives visant à la libéralisation des marchés.

Depuis le début des années nonante, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 93'000 à 63'000 et les nouvelles réformes planifient l'abandon de 30'000 exploitations supplémentaires.

La disparition de ces exploitations va modifier de manière irréversible le paysage et l'habitat rural.

Assurer des prix équitables à toute la production

La politique économique actuelle de libre-échange exerce une pression inacceptable sur les prix des produits agricoles. Les paysans du monde entier vendent leurs produits souvent au-dessous du prix de revient.

Pour préserver une agriculture vivrière et respectueuse des normes sociales et environnementales il faut lui assurer des prix équitables !

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un commerce équitable de niche. Les critères du commerce équitable doivent être la norme.

Placer les droits humains au dessus du marché

Notre pays abrite la plupart des organisations de défense des droits de l'homme, notre devoir est de placer le droit au-dessus du marché.

Le droit à une rémunération équitable est inscrit à l'article 23 des droits de l'homme.

Aujourd'hui, avec la politique de la concurrence qui laisse se développer les prix cassés, il n'y a pas que l'agriculture qui souffre.

Nous ne demandons pas des prix garantis, mais que soit condamnable les prix qui ne couvrent pas les coûts de production car ils génèrent le non respect des droits de l'homme et de l'environnement !

L'environnement en grand danger.

La politique agricole visant à libéraliser totalement le marché agricole est un danger pour l'environnement. Les atteintes à ce dernier, dont certaines sont déjà irréversibles, nous interdisent de nous satisfaire d'une politique

incitative.

Le transport de marchandise d'un bout à l'autre de la planète n'est plus acceptable.

Nous devons inscrire dans la loi la priorité aux produits de proximité (agricoles ou autres) ; la souveraineté alimentaire.

Il est surprenant de constater aujourd'hui la capacité de la société à emmagasiner

Faire le choix d'une politique et ne pas la protéger n'a pas de sens. Il est interdit d'élever des poules en batterie en suisse, résultat il n'y a bientôt plus de poules suisse sur nos étals car nos élevages respectueux des animaux sont menacés économiquement par les importations de produits issus d'élevages industriels.

Prochaines étapes



des informations prouvant les effets dévastateurs du système de libre marché, sans que cela ne provoque de réelles prises de conscience ou de décision. Ce sont avant tout les normes sociales et les normes environnementales qui sont gravement bafouées.

Il est urgent de comprendre que nous n'avons pas d'autre choix que de remettre en cause la conception actuelle du libéralisme. Il faut revenir à un libéralisme qui est la liberté d'entreprendre dans un cadre de respect des normes sociales et environnementales et non la liberté de tout faire que prônent les prophètes de l'ultralibéralisme.

Pour un droit à se protéger

Dire non à PA 2011 c'est rejeter une politique qui ne veut plus protéger les valeurs auxquelles nous tenons. Ces valeurs, c'est le respect de nos paysages, le respect des populations qui y vivent.

Nous devons lutter pour que l'on reconnaisse la légitimité du protectionnisme, car il n'y a rien de plus légitime pour une communauté que de protéger son environnement dans le sens le plus large.

Cette campagne a démarré par une grève de la faim qui est un acte fort, elle se doit de poursuivre sur le même ton, Nous devons exiger à la place de demander, vouloir à la place d'espérer. Il ne doit pas y avoir de place pour les vœux pieux ou les déclarations d'intentions.

N'oublions pas que se sont les droits, les normes sociales, nos valeurs ou encore notre environnement, au sens large, qui sont en jeu.

Le référendum n'est que le début de l'action. Il est très important de commencer par dire son opposition à la politique actuelle et à celle qui est en projet.

Pour une initiative

Ensuite, il faudra rapidement déposer le texte d'une initiative pour une agriculture respectueuse des normes sociales et environnementales.

L'objectif premier de l'initiative est de mettre un terme à la concurrence déloyale exercée sur nos produits par l'importation de marchandises produites selon des normes sociales et environnementales bien en dessous

des nôtres. Il s'agit également d'éviter qu'elles passent les frontières sans être soumises aux outils d'ajustement du type taxe d'importation.

En résumé

Soutenir le NON à la réforme de la politique agricole, c'est :

- Protéger nos valeurs et nos biens et lutter contre le libre-échange qui les met en danger.
- Le maintien de milliers d'exploitations paysannes
- Maintenir un paysage diversifié et un habitat rural de qualité.

Nous exigeons :

- Que le droit soit prédominant au marché.
- Que la sauvegarde de l'environnement soit prédominante au marché.
- Que les produits de proximité soient prioritaires sur le marché.
- Que le commerce équitable ne soit plus un commerce de niche, mais la norme

Dire NON à la politique agricole :

- c'est s'engager à transmettre aux générations futures des terres et un aménagement du territoire socialement, économiquement et écologiquement durable.
- c'est s'engager dans un projet de résistance citoyenne pour la défense de notre qualité de vie.

Le comité référendaire

Contact et information

Référendum contre la politique agricole
cp 3115
2303 la Chaux-de-Fonds

En français
Willy Cretegnny
079 626 08 25
courriel : info@ladeviniere.ch

En français et en allemand
Pascale Cornuz
079 721 69 66
courriel : info@lechatnoir.ch

Référendum contre la modification du 22 juin 2007 de la loi fédérale sur l'agriculture (Loi sur l'agriculture, LAgr)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art.141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art.59s.), que la modification du 22 juin 2007 de la loi fédérale sur l'agriculture (Loi sur l'agriculture, LAgr) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton		N° Postal			Commune politique		
N°	Nom / Prénom (Ecrire à la main et en majuscule)	Date naissance exacte (jour/Mois/Année)			Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser blanc)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Expiration du délai référendaire: 11 octobre 2007

Le/ la fonctionnaire soussigné/e certifie que les.....(nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle) :

Lieu: _____ Date : _____

Signature manuscrite: _____ Fonction officielle: _____

Sceau

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée au plus vite, au plus tard jusqu'au 10 août 2007 à : Référendum contre la loi sur l'agriculture - case postale 3115 - 2303 La Chaux-de-Fonds, il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

D'autres listes peuvent être commandées à l'adresse suivante: Référendum contre la loi sur l'agriculture - Case postale 3115 - 2303 La Chaux-de-Fonds.

Vous pouvez également télécharger des feuilles sur www.lavrille.ch